



Le : 04.12.2017

Nombre de pages :

Fichier : 1

Rédigé par : A. Kergrohen

Validé par : M. Bablée Boisramé

L'an deux mille dix-sept, le 16.11.2017, le Conseil municipal dûment convoqué le 08.11.2017, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.

Etaient présents (voix délibératives) :

Monsieur MÉHAIGNERIE Pierre, Madame CHARLOT Anne, Monsieur LEBRY Jean-Pierre, Madame DUCHESNE Marie-Cécile, Monsieur MAISONNEUVE Bruno, Monsieur LAPAUSE Paul, Monsieur MOREL Anthony, Madame BOUQUAY Marie-Annick, Monsieur VEILLÉ Jean-Luc, Monsieur BESNARD Jean-Yves, Madame CHEHABEDDINE Carole-Anne, Madame CLOAREC Christine, Monsieur HEULOT Fabrice, Madame PRACHT Michèle, Madame LBOUC Jeanine, Monsieur PASQUER Xavier, Monsieur LE MIGNANT Lionel, Monsieur SOUVESTRE Pascal, Madame DE MONNERON Jeannette, Madame MARTIN Nathalie, Monsieur TRAVERS Paul, Mme GUERMONT Viviane, Madame DELANOE Catherine, Monsieur PAILLARD Gontran, Madame TROPÉE Christèle, Monsieur LEONARDI Pierre, Monsieur UTARD Hervé, Monsieur MORIN Pierrick, Monsieur COIGNARD Jacques.

Ont donné pouvoir:

Madame MATHIEU Danielle représenté(e) par Monsieur LEONARDI Pierre, Madame MOUCHOTTE Constance représenté(e) par Madame TROPÉE Christèle, Monsieur BOUVIER Pascal représenté(e) par Madame LBOUC Jeanine.

Etait absente :

Madame GOZE Pascale

Diffusion : Le Conseil Municipal.

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N°2017\_272 - Désignation du Secrétaire de séance

N°2017\_273 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 19 octobre 2017

N°2017\_274 - Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire depuis la séance du Conseil municipal du 19 octobre 2017 dans le cadre de ses délégations d'attributions

N°2017\_275 - Désignation d'un délégué au Comité syndical du SYMEVAL

**Autorisation d'ouverture dominicale des commerces (retirer de l'ordre du jour en séance)**

### INTERCOMMUNALITÉ

N°2017\_276 - Approbation du rapport définitif de la Commission locale d'évaluation des charges transférées lié au transfert de la compétence Développement économique dans le cadre de la loi NOTRe

### FINANCES

N°2017\_277 - Décision modificative n°7 au budget principal

N°2017\_278 - Annulation de titre - Facturation Salle du Temple

N°2017\_279 - Imputation de factures en investissement

N°2017\_280 - Réduction de titre - Restauration scolaire

N°2017\_281 - Participation au financement de l'assainissement collectif

N°2017\_282 - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme ESPACIL pour des travaux d'amélioration de la résidence Baudrairie

N°2017\_283 - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme AIGUILLON Construction pour le programme de remplacement des chaudières de la résidence Châteaubriant : accord de principe

N°2017\_284 - Convention tripartite "Fonds d'aide aux jeunes" : Attribution d'une subvention

N°2017\_285 - Subvention à l'Association des parents d'élèves (APE) de l'école du Château pour l'organisation du pique-nique annuel des écoles

N°2017\_286 - Demande de subvention auprès du Département

N°2017\_287 - Demande de subvention pour la restauration des collections des musées

### URBANISME

N°2017\_288 - Taxe d'aménagement - Reconduction du taux et des exonérations

N°2017\_289 - Révision générale du plan local d'urbanisme - Constitution de la Commission PLU

### AFFAIRES FONCIÈRES

N°2017\_290 - ZAC des Artisans - Projet de résidence d'accueil "Ty Breizh" : Cahier des Charges de Cession de Terrain

### MARCHÉS PUBLICS / JURIDIQUE

N°2017\_291 - Achats de matériels, équipements et accessoires de métallerie – Convention de groupement de commandes entre la ville de Vitré, le CCAS de Vitré et Vitré Communauté

N°2017\_292 - Achats de matériels, équipements et accessoires électriques – Convention de groupement de commande entre la ville de Vitré, le CCAS de Vitré et Vitré Communauté

N°2017\_293 - Achats de matériaux, équipements et accessoires de construction – Convention de groupement de commande entre la ville de Vitré, le CCAS de Vitré et Vitré Communauté

N°2017\_294 - Autorisation contractuelle du Centre Français d'exploitation du droit de Copie pour les copies d'extraits de publications

### SERVICES TECHNIQUES

N°2017\_295 - Rapport annuel 2016 du délégataire du service public "eau potable" VEOLIA

N°2017\_296 - Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public "Eau potable"

N°2017\_297- Rapport annuel 2016 du délégataire du service public "assainissement collectif" VEOLIA

N°2017\_298- Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public "Assainissement collectif "

N°2017\_299 - Convention de mise à disposition de bassins d'orages pour les entreprises DALIC et ALLFLEX

### CULTURE PATRIMOINE

N°2017\_300 - Renouvellement de la convention liant la Maison des Cultures du Monde à la Ville de Vitré

### MÉDIATHÈQUE

N°2017\_301 - Prix Ado Départemental des Arts Plastiques 2017 : convention entre l'Association AGORA et la Médiathèque Madame de Sévigné

### RESSOURCES HUMAINES

N°2017\_302 - Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T. : tableau des effectifs

### EDUCATION

N°2017\_303 - Subventions voyages scolaires : attribution des subventions aux collèges et lycées publics et privés de Vitré

Considérant que le quorum est atteint, le Maire, M. P. Méhaignerie, déclare la séance ouverte.

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

<b>Vœu : Projet de loi de finance 2018 et stratégie « logement » du gouvernement</b>	M. P. Morin intervient afin de rappeler que, par le passé, plusieurs motions ont été proposées mais non présentées en conseil municipal car elles étaient jugées trop politiques (sur la ligne très haute tension par exemple). M. J. Coignard déclare qu'il adoptera cette motion en précisant que bien d'autres sujets de mécontentement et d'inquiétude auraient pu y être évoqués : baisse des dotations de l'Etat, diminution des contrats aidés...etc. <b>Le vœu est adopté à l'unanimité (abstentions de Mmes A. Charlot et C. Cloarec).</b>
<b>DC 2017_272 : Désignation du Secrétaire de séance</b>	<b>M. P. Léonardi est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_273 : Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2017</b>	<b>Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité</b>
<b>DC 2017_274 : Compte rendu des décisions prises par le Maire depuis la séance du Conseil municipal</b>	<b>Les membres du conseil municipal prennent acte de ce compte-rendu</b>

## DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Conformément à l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales, voici le compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire, depuis la séance du Conseil municipal du 19 octobre 2017, dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été accordées par la délibération n°58 du Conseil municipal du 29 mars 2014 :

Date	Numéro de décision	Objet
10,10,2017	2017-135	Location d'un logement de type 4, sis dans le complexe scolaire J. Guéhénno, consentie à Madame B. Garel, institutrice, à compter du 1er septembre 2017, pour un loyer mensuel de 450,79 € (+ charges).
17,10,2017	2017-136	Vente d'un véhicule municipal type transporteur électrique de la marque Ezgo, au profit de la société EDC Terrassements, sise 24 chemin de Roujoux à Vétetz (37270), pour un montant de 2 500,00 €.
17,10,2017	2017-137	Réserve foncière – Occupation précaire d'une partie des terres situées en Pocé-les-Bois, lieu-dit le Champ de l'Euzeraie, accordée à M. JF Bordais, exploitant agricole pour le compte du GAEC Le Tertre, pour la parcelle dénommée La Belle Etoile et pour une durée d'un an et un montant de 258,88 €.
17,10,2017	2017-138	Réserve foncière – Occupation précaire d'une partie des terres situées à Vitré, situées Chemin Champlet, accordée à M. D. Gillet, exploitant agricole pour le compte de l'EARL Galiénais, pour les parcelles dénommées : La Perrière, Le Feu, Le Champ de la Carrière, La Vallée, Le Champ du Bois, La Perrière, Le Feu, La Perrière, Le Haut Châlet, Le Bas Chalet, pour une durée d'un an et un montant total de 2 106,51 €.
24,10,2017	2017-139	Marché public – Mise en valeur par la lumière et par le numérique du patrimoine de la Ville de Vitré – Marché subséquent 1 : révision du schéma d'aménagement « lumière » (SDAL) attribué au groupement Quartiers Lumières (mandataire)/ MA-GEO/ Noctiluca, sis 2 rue Roc à Toulouse (31300), pour un montant de 15 600,00 € HT.
18,10,2017	2017-140	Vente de 4 projecteurs de 2 000 watts de marque Philipps (lot 1) au profit de l'EARL Balcou Thomas, sise route de Kertanouarn à Ploubazlanec (22620), pour un montant de 165,00 €.
18,10,2017	2017-141	Vente de 4 projecteurs de 2 000 watts de marque Philipps (lot 2) au profit de l'EARL Balcou Thomas, sise route de Kertanouarn à Ploubazlanec (22620), pour un montant de 150,00 €.
24,10,2017	2017-142	Marché public – Réalisation d'un bâtiment d'archives dans un ancien bâtiment industriel – Lot 2 : charpente métal et bois, bardage métallique. Modification du marché n°2, relative à l'évolution des prestations souhaitées par le maître d'ouvrage et nécessaire à l'amélioration du fonctionnement du bâtiment au regard de son activité, pour un montant de 1 119,41 € HT.

26,10,2017	2017-143	Marché public – Mise en valeur par la lumière et par le numérique du patrimoine de la Ville de Vitré – Marché subséquent 2 : diagnostic et proposition de parcours lumière attribué au groupement Quartiers Lumières (mandataire)/ MA-GEO/ Noctiluca, sis 2 rue Roc à Toulouse (31300), pour un montant de 86 450,00 € HT.
26,10,2017	2017-144	Marché public – Mission d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la restructuration du bâtiment « Château Marie », sis 16 bis boulevard des Rochers, attribuée à la société ARCOOS, sise 3 rue Louis Blériot à Thorigné-Fouillard (35235), pour un montant de 13 827,47 € HT.
26,10,2017	2017-145	Marché public – Fourniture de vidéoprojecteurs ultra-courte focale interactifs, attribuée à la société DIGITALIS FRANCE, sise 11 rue de la Frébardière à Cesson-Sévigné (35510), pour un montant de 174 420,00 € HT.

<b>DC 2017_275 : Désignation d'un délégué au Comité syndical du SYMEVAL</b>	<b>M. V. Barrais est désigné comme délégué au Comité syndical du SYMEVAL à l'unanimité</b>
<b>DC 2017_276 - Approbation du rapport définitif de la Commission locale d'évaluation des charges transférées lié au transfert de la compétence Développement économique dans le cadre de la loi NOTRe</b>	<b>Délibération approuvée à la majorité (vote contre de M. P. Morin)</b>
<b>DC 2017_277 - Décision modificative n°7 au budget principal</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_278 - Annulation de titre - Facturation Salle du Temple</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_279 - Imputation de factures en investissement</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_280 - Réduction de titre - Restauration scolaire</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_281 - Participation au financement de l'assainissement collectif</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_282 - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme ESPACIL pour des travaux d'amélioration de la résidence</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_283 - Garantie d'emprunt accordée à l'organisme AIGUILLON Construction pour le programme de remplacement des chaudières de la résidence Châteaubriant : accord de principe</b>	M. P. Méhaignerie exprime son étonnement à propos de cette demande de garantie d'emprunt qui concerne l'entretien de bâtiments. M. P. Lapause répond que le bailleur ne peut pas garantir son propre emprunt et doit avoir un tiers de garantie. Il est précisé qu'un changement de chaudière peut être considéré comme un investissement. <b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_284 - Convention tripartite "Fonds d'aide aux jeunes" : Attribution d'une subvention</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité (M. B. Maisonneuve ne prend pas part au vote).</b>
<b>DC 2017_285 - Subvention à l'Association des parents d'élèves (APE) de l'école du Château pour l'organisation du pique-nique annuel des écoles</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité (abstention de Mme A. Charlot)</b>
<b>DC 2017_286 - Demande de subvention auprès du Département</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_287 - Demande de subvention pour la restauration des collections des musées</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_288 - Taxe d'aménagement - Reconduction du taux et des exonérations</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_289 - Révision générale du plan local d'urbanisme - Constitution de la Commission PLU</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_290 - ZAC des Artisans - Projet de résidence d'accueil "Ty Breizh" : Cahier des Charges de Cession de Terrain</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_291 - Achats de matériels, équipements et accessoires de métallerie – Convention de groupement de commandes entre la ville de Vitré, le CCAS de Vitré et Vitré Communauté</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>

<p><b>DC 2017_292 - Achats de matériels, équipements et accessoires électriques – Convention de groupement de commande entre la ville de Vitré, le CCAS de Vitré et Vitré Communauté</b></p>	<p><b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>DC 2017_293 - Achats de matériaux, équipements et accessoires de construction – Convention de groupement de commande entre la ville de Vitré, le CCAS de Vitré et Vitré Communauté</b></p>	<p><b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>DC 2017_294 - Autorisation contractuelle du Centre Français d'exploitation du droit de Copie pour les copies d'extraits de publications</b></p>	<p><b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>DC 2017_295 - Rapport annuel 2016 du délégataire du service public "eau potable" VEOLIA</b></p>	<p>Au sujet des rejets d'eaux usées dans la Vilaine, M. P. Morin souhaiterait connaître le processus d'intervention, pour le maintien de la qualité de l'eau, lors d'une pollution accidentelle produite par un de ces rejets. Le responsable Véolia Vitré, répond qu'au niveau du point de rejet du Pont Billon précisément, il y a des capteurs qui permettent d'alerter sur d'éventuelles pollutions (notamment aux hydrocarbures et à l'ammoniaque) ; des capteurs vont être installés auprès d'autres points de rejets par le Syméval. Il précise qu'au niveau de la prise d'eau dans la Vilaine, en aval de Vitré et des deux stations d'épuration, il y a une station d'alerte à Châteaubourg qui procède à des tests de pollution sur 7 paramètres principaux (ammoniaque, hydrocarbure, conductivité, COT, turbidité...). Il précise qu'en cas d'alerte, la prise d'eau sur la Vilaine est arrêtée et reportée sur la Valière</p> <p>M. P. Morin réitère une question posée lors d'un précédent conseil municipal, en présence de représentants de Véolia : il souhaiterait connaître le coût du récent changement de technologie, opérée à Vitré, et ayant consisté à poser des capteurs chez certains abonnés. Il précise vouloir savoir si ce coût est pris en charge par Véolia « hors contrat ou « dans le contrat ».</p> <p>Le responsable Véolia répond que cette opération, appelé télé-relevé, a été prise en charge par Véolia, dans le cadre du Fonds de renouvellement et de premier établissement. Il n'en connaît cependant pas le coût.</p> <p>M. P. Morin déclare qu'il comprend donc que ce sont bien les usagers qui supporte cette dépense, le fonds apparaissant dans les dépenses de la délégation de service public.</p> <p>A l'exposé du tarif de l'eau potable pour les particuliers, de l'ordre d'1,57 €/m<sup>3</sup> (contre 2.50 € au niveau départemental), dont le faible coût serait lié, entre autre, à la présence d'industriels sur le territoire, M. P. Morin précise ne pas comprendre comment l'un peut influencer sur l'autre (tarif particulier/société). Le responsable Véolia Vitré répond que c'est le rapport volume d'eau distribuée/nombre de canalisations qui permet d'avoir un tel tarif.</p> <p>Mme M. Pracht intervient et souhaiterait connaître la moyenne de consommation d'eau par foyer. Le représentant de Véolia répond qu'elle est de l'ordre de 90 m<sup>3</sup>.</p> <p><b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b></p> <p>A l'issue de la présentation de ce rapport d'activité, il est fait une présentation des éléments illustrant le futur transfert de la compétence « eau et assainissement » en direction de la communauté d'agglo ou de tout autre établissement définit par les élus locaux. Il précise, entre autre, que ce transfert impliquera une harmonisation des tarifs et des règlements de service mais aussi des</p>

	<p>modes de gestion. Il ajoute que ce transfert impliquant de nombreux acteurs (collectivités, EPCI, syndicats...), son organisation va s'avérer assez complexe et nécessitera un premier diagnostic afin de caractériser les services, faire plusieurs états des lieux des documents techniques, réglementaires, des différents modes de gestion, et de dimensionner le futur service.</p> <p>Le calendrier de préparation étant assez restreint (échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2020), Vitré Communauté vient de lancer un appel d'offres afin de désigner le bureau d'études qui l'accompagnera dans le pré-travail relatif à ce transfert de compétence en réalisant une étude globale de faisabilité.</p> <p>Mme CA Chéhabeddine indique que le Syméal (syndicat mixte de production de la Valière) vient aussi de lancer une étude pour la prise de compétence production et distribution d'eau sur son territoire et espère que celle-ci et celle réalisée par la communauté d'agglomération pourront être mise en adéquation.</p> <p>Elle précise aussi que le SMICTOM, qui a dû opérer une démarche d'unification des tarifs de redevance en 2003, a finalement réussi à mettre en place un taux unique.</p>
<b>DC 2017_296 - Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public "Eau potable"</b>	Délibération approuvée à l'unanimité.
<b>DC 2017_297- Rapport annuel 2016 du délégataire du service public "assainissement collectif" VEOLIA</b>	<p>M. P. Travers intervient afin de se faire confirmer que 100% des bilans d'auto-surveillance effectués n'ont révélé aucun problème particulier.</p> <p>Le responsable de Véolia répond positivement en précisant que ce sont des bilans faits en entrée et en sortie de station, à raison d'un bilan par semaine.</p> <p>M. P. Méhaignerie demande s'il est envisagé d'utiliser la méthanisation pour l'élimination des déchets issus de l'assainissement des eaux. M. Le-Luherne répond que la nature de ces déchets permettrait une telle pratique.</p> <p><b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b></p>
<b>DC 2017_298- Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public "Assainissement collectif "</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_299 - Convention de mise à disposition de bassins d'orages pour les entreprises DALIC et ALLFLEX</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_300 - Renouvellement de la convention liant la Maison des Cultures du Monde à la Ville de Vitré</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_301 - Prix Ado Départemental des Arts Plastiques 2017 : convention entre l'Association AGORA et la Médiathèque Madame de Sévigné</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_302 - Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T. : tableau des effectifs</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>
<b>DC 2017_303 - Subventions voyages scolaires : attribution des subventions aux collèges et lycées publics et privés de Vitré</b>	<b>Délibération approuvée à l'unanimité.</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur général des services,

**Pierre BRAULT**